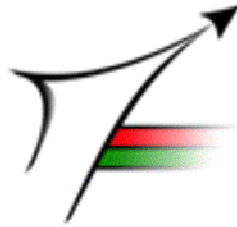




Association Maroc Entrepreneurs



Maroc Entrepreneurs

Dîner-débat le 25 mai 2004 à Lyon

Le libre échange : ouverture des frontières ou enclave à l'avenir du Maroc ?

M. Driss Alaoui Mdaghri,

Ex-Ministre de la Communication / Jeunesse et des Sports

Ex-Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères

M. Omar Kenaan,

Consul général du Maroc à Lyon.



Association Maroc Entrepreneurs



Ce dîner débat s'est déroulé dans un cadre très convivial, au restaurant l'Alhambra, dans une ambiance détendue. Ce dîner a réuni une vingtaine de personnes, autour du thème du libre échange avec comme problématique : Le libre échange : ouverture des frontières ou enclave à l'avenir du Maroc.

Nous avons eu le plaisir d'avoir un intervenant de marque. Monsieur Driss ALAOUI MDAGHRI a été ministre au Maroc pendant près d'une décennie, dans les années 90, dans plusieurs portefeuilles, notamment au ministère de la communication, de la jeunesse et des sports et de l'énergie et des mines. Il a également été secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, chargé de l'Union du Maghreb Arabe. Il est actuellement professeur de management à l'ISCAE, à Casablanca, et consultant international pour différentes organisations.

Nous avons également pu accueillir Monsieur Omar KENAAN, Consul Général du Maroc à Lyon.

Avant de parler des différents accords de libre échange, nous avons d'abord rappelé le contexte dans lequel s'inscrivent ces accords. D'un point de vue économique, la mondialisation ne cesse de s'imposer dans l'ensemble des pays du monde ; politiquement, l'Inde et la Chine se profilent comme les principales puissances de demain ; et de manière générale, nous assistons à un progrès continu, notamment au niveau technologique.

Puis, Monsieur MDAGHRI, nous a rappelé les 4 principaux accords de libre échange qu'a signé le Maroc :



Association Maroc Entrepreneurs

- L'accord d'Agadir, avec les pays arabes s'inscrit dans l'idéologie panarabe, qui est, selon lui, une pure vue de l'esprit. La construction d'une unité entre les pays arabes relève plutôt de l'utopie.

- L'accord avec l'Union Européenne, a été signé en 1995, avec une libéralisation sur une période de 12 ans. Le Maroc est donc passé d'un système préférentiel à une réciprocité de l'ouverture des frontières. Les négociations ont commencé dans un contexte où l'Europe n'avait pas encore une réelle identité politique, il y avait surtout une volonté de politique méditerranéenne. C'est alors à Barcelone, qu'est née l'idée, d'une vaste zone de libre échange couvrant l'ensemble des pays méditerranéens.

Cet accord a soulevé de multiples problématiques essentiellement économiques : le Maroc devait en effet assurer l'ouverture et la libéralisation avec une mise à niveau de son tissu industriel. Cette mise à niveau est difficile à mettre en place étant donné la difficulté à mobiliser des financements. Le Maroc doit aussi faire face à la concurrence en étant plus compétitif. N'oublions pas, que malgré l'ouverture, le protectionnisme existe toujours, à travers des manœuvres de plus en plus sophistiquées.

En ce qui concerne les retombées de ces accords, Monsieur MDAGHRI, nous a rappelé la nécessité de les relativiser. En effet, la capacité de ces accords à contribuer au développement du Maroc est réduite, notamment à cause des financements insuffisants qu'apporte l'Europe.

- L'accord avec les États-unis comporte beaucoup d'aspects politiques. En effet, dès 2003, Bush affichait la volonté de créer une ZLE, sous 10 ans, dans l'ensemble du Moyen Orient, pour favoriser le développement des principes démocratiques.

Selon Monsieur Jaïdi, analyste Marocain, cet accord n'aura pas d'effet sensible sur la croissance au Maroc, il ne détruira pas le système financier marocain et n'attirera pas les



Association Maroc Entrepreneurs

investissements américains.

- L'accord avec la Turquie a une valeur essentielle mais n'a pas de rôle très significatif car les échanges sont limités.

Pour conclure, il faut nettement relativiser la capacité des accords de libre échange à contribuer au développement du pays. Selon Monsieur MDAGHRI, il y a d'autres moyens d'encourager la croissance, notamment par des initiatives individuelles, sans pour autant nier la nécessité de l'accompagnement de l'Etat

Contact : M. Driss ALAOUI MDAGHRI : dam@casanet.net.ma